



Conseil d'administration

325^e session, Genève, 29 octobre-12 novembre 2015

GB.325/INS/16/2

Section institutionnelle

INS

Date: 2 novembre 2015

Original: anglais

SEIZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapports du bureau du Conseil d'administration

Deuxième rapport: modalités d'organisation de la seizième Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique

1. En vertu du Règlement pour les réunions régionales, adopté par le Conseil d'administration à sa 301^e session (mars 2008) et confirmé à l'occasion de la 97^e session (juin 2008) de la Conférence internationale du Travail, le Conseil d'administration arrête la date et le lieu de chaque réunion régionale et en fixe l'ordre du jour.
2. Suite aux consultations informelles organisées par le Bureau régional de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique, le ministre de la Main-d'œuvre de la République d'Indonésie, M. Hanif Dhakiri, a adressé un courrier en date du 25 mai 2015 à la directrice régionale pour l'Asie et le Pacifique dans lequel il confirmait le souhait de son gouvernement d'accueillir la seizième Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique. A sa 324^e session (juin 2015), le Conseil d'administration a approuvé la proposition visant à tenir la prochaine Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique en Indonésie au cours du dernier trimestre de 2016.
3. A l'issue des échanges informels qui ont eu lieu avec le bureau de pays de l'OIT à Jakarta, il a été proposé que la réunion régionale ait lieu à Bali (Indonésie), du 6 au 9 décembre 2016.
4. Les langues officielles de la réunion seront l'anglais, l'arabe et le chinois.
5. L'ordre du jour proposé prévoit l'examen, sur la base du rapport du Directeur général, des progrès accomplis dans le cadre de la Décennie du travail décent en Asie (adoptée par les mandants en 2006), l'évaluation de l'évolution du contexte économique et social, et la mise en évidence des obstacles qui freinent la réalisation de nouveaux progrès, afin de favoriser la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent dans la région. En outre, 2016 marquant l'année de lancement des nouveaux objectifs de développement durable (ODD), les participants à la réunion réfléchiront aux moyens de promouvoir une croissance économique équitable et durable, le plein emploi productif et le travail décent (ODD 8).

Projet de décision

6. ***Les membres du bureau du Conseil d'administration recommandent au Conseil d'approuver les dates, le lieu, l'ordre du jour et les modalités d'organisation proposés pour la seizième Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique tels qu'ils sont décrits dans les paragraphes ci-dessus.***